



## Examen du 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Dan

### Tableau récapitulatif des conditions de présentation pour les candidats du Type 1 : licenciés de la FFAB ou FFAA.

Edition : 28 février 2017

Pour accéder au grade de	3 <sup>e</sup> dan	4 <sup>e</sup> dan
Grade précédent	2 <sup>o</sup> dan	3 <sup>o</sup> dan
Age minimum révolu	21 ans	25 ans
Temps minimum entre chaque grade pour être admis à se présenter	3 ans de session à session	4 ans de session à session

*En cas d'échec à un examen, il n'est pas possible de se représenter à la prochaine session sauf lorsqu'il n'y a qu'une session par an.*

### Sont à adresser au siège fédéral trois mois avant la date de l'examen, le cachet de la poste faisant foi :

- La feuille de candidature dûment renseignée** et signée, comportant la signature du professeur du club dans lequel le candidat est licencié et celle du Président de Ligue. Si le candidat est l'enseignant de son club, la feuille doit être signée par un cadre technique de grade supérieur.
- Une copie du passeport sportif FFAA en règle.** Ce document est désormais le seul officiel, avec le diplôme, attestant l'homologation d'un grade. Il convient d'envoyer les pages comprenant :
  - La page de garde avec vos **informations personnelles**,
  - Le nombre de **timbres de licence** fédérale correspondant au grade postulé, dont celui de la saison en cours,
  - Le **visa médical** avec mention d'aptitude ou un **certificat médical** de non-contre-indication à la pratique de l'Aïkido ou l'Aïkibudo datant de moins d'un an,
  - Les **justificatifs de participation** à au moins **trois stages** organisés par les instances fédérales (nationales, régionales ou départementales de l'une ou l'autre des fédérations constitutives de l'U.F.A.) dans les douze mois précédant la date limite de l'inscription,  
*Les stages organisés par les départements doivent figurer au calendrier officiel de la Ligue dont ils dépendent. Sur les trois stages exigés, un seul stage départemental pourra être retenu.*  
Les stages privés ne sont pas validant !
- Un chèque** à l'ordre de la FFAA, en règlement des frais d'inscription à l'examen 3<sup>o</sup> ou 4<sup>o</sup> dan. Pour cette saison les frais sont fixés à **60 euros**.

**Nous adresser tous les documents en une seule fois.**

**Les envois incomplets ou hors délai seront retournés à l'expéditeur.**